

Parc éolien d'Andilly-les-Marais



Tour de Table

Animateurs



- **A Nous l'Énergie ! renouvelable et solidaire 17 – Guy Martin - Administrateur**



- **Commune d'Andilly-les-Marais – Sylvain Fagot - Maire d'Andilly-les-Marais**



- **Communauté de Commune Aunis Atlantique – Jean-Marie Bodin - VP Transition Ecologique et Mobilités**



- **Terra Energies - Mathieu Goddefroy - Directeur**



- **VALOREM – Mathieu Bernard – Responsable d'agence**

Historique du projet

Octobre 2017

- Délibération favorable en faveur du projet éolien

Novembre 2018

- Intégration de la participation citoyenne dans le projet

Avril 2019

- Début du partenariat avec la Communauté de Communes Aunis Atlantique qui entre dans le Comité de Pilotage

Juillet 2020

- La société de projet « Parc éolien Andilly-les-Marais » est créée, elle dépose la demande d'autorisation environnementale

Mars 2018

- Valorem est retenu comme développeur du projet

Février 2019

- Début du partenariat avec le fonds d'investissement régional Terra Energie

Décembre 2019

- Premier comité de suivi

Janvier 2020

- Premier atelier habitant

Mutualisation foncière :

Démarche commencée en février 2019 et aboutie en novembre 2019

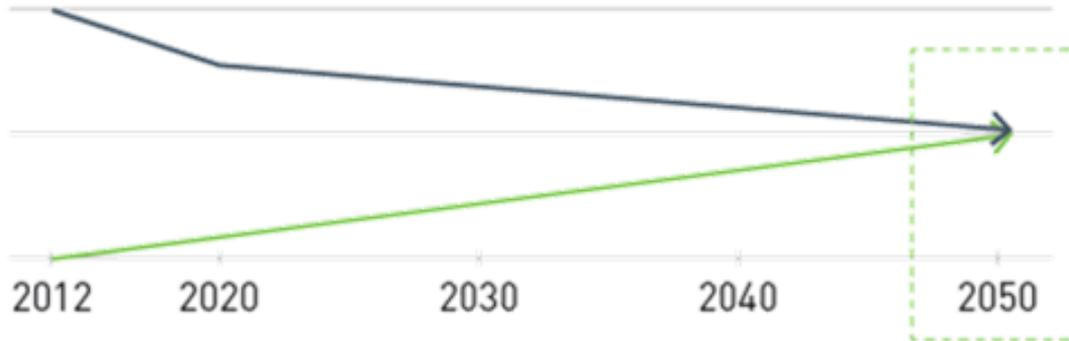


Ordre du jour

- **Contexte énergétique d'Aunis Atlantique**
- **Présentation par Valorem du déroulé du projet et des aspects techniques**
- **Présentation par ANE!rs17 de l'aspect citoyen du projet, de ses spécificités**
- **Présentation des outils de communication**
- **Présentation du calendrier prévisionnel**

Ambition TEPOS

- Objectif : neutralité énergétique à l'horizon 2050



**BAISSE DES
CONSOMMATIONS**

**PRODUCTION
D'EnR**

Implication locale

Des ressources naturelles locales

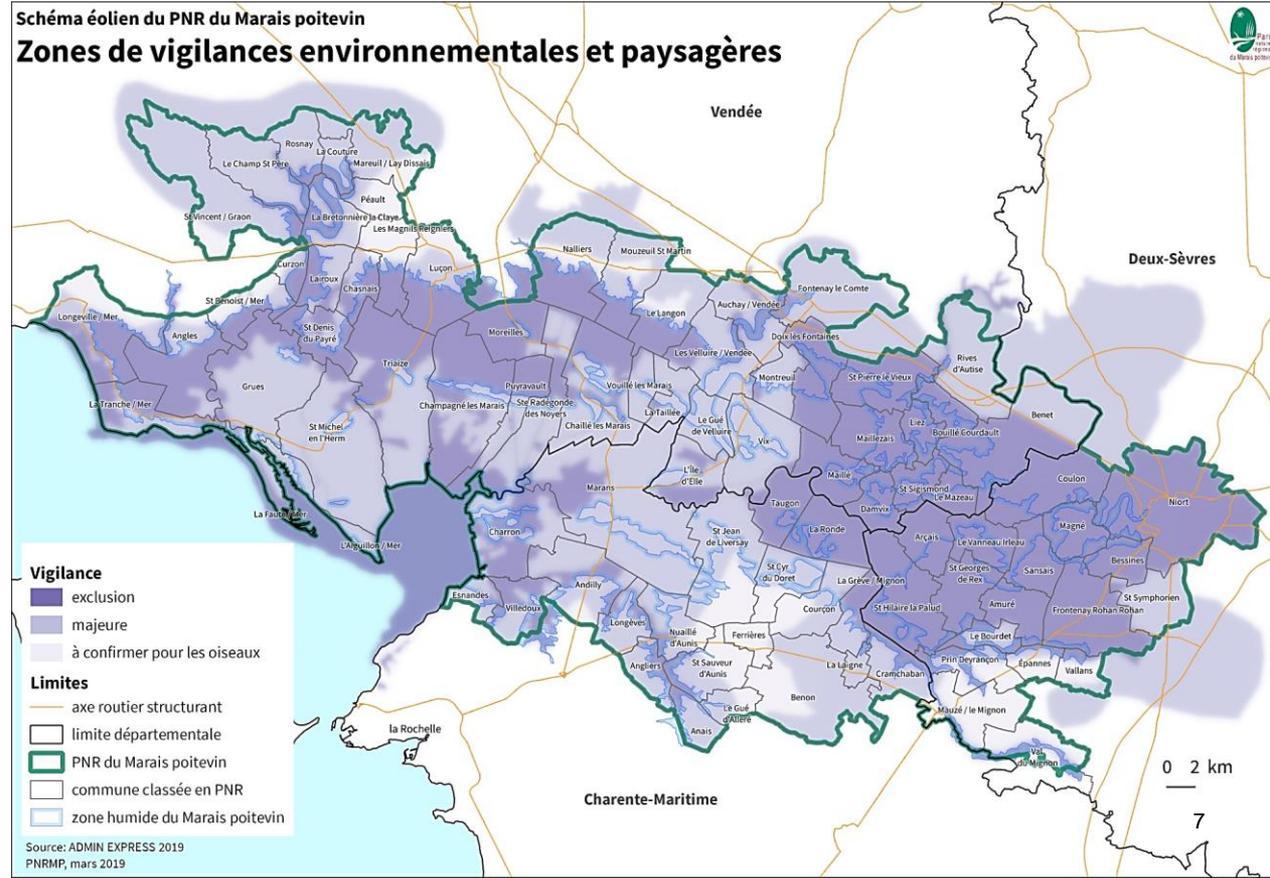
Un mix énergétique décarboné



Préserver l'environnement et le paysage

Prévoir le mix énergétique dans le PLUI et le PCAET :

→ Prise en compte du schéma éolien du PNR dans le PLUI avec intégration des zones Aenr.



Etat initial du site

Enjeux paysagers, environnementaux et
acoustiques

Zone d'Implantation Potentielle



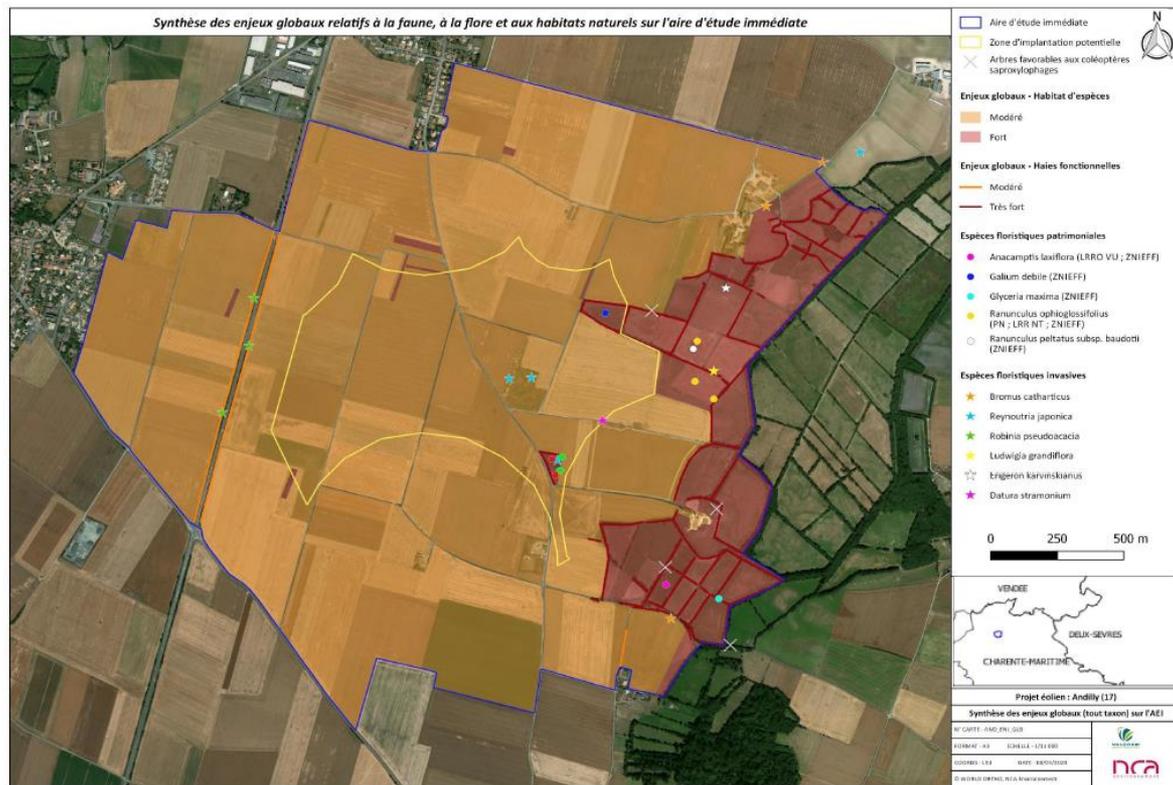
Mutualisation foncière

- ANE!rs17 a animé une démarche de mutualisation des retombées économiques du foncier :

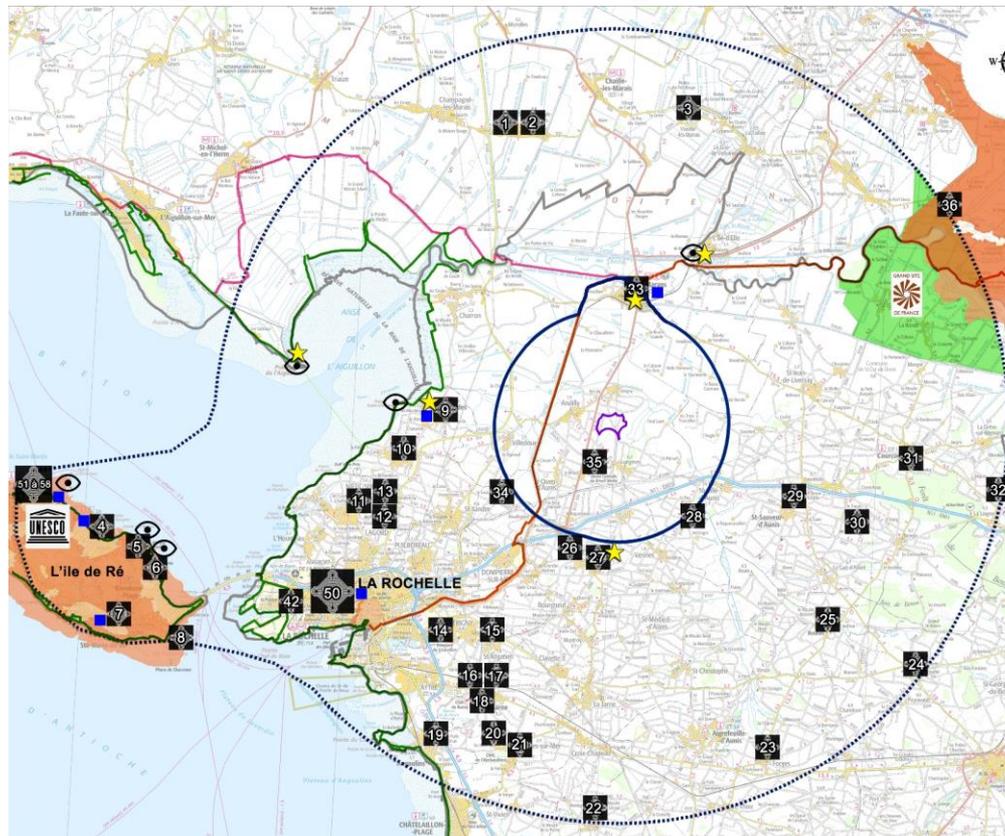
Tous les propriétaires et exploitants inclus dans la ZIP – déterminée en fonction des contraintes réglementaires – perçoivent des loyers.

Enjeux environnementaux

Aire d'étude immédiate



Enjeux paysagers



Le patrimoine architectural paysager et le tourisme

PROJET EOLIEN D'ANDILLY (17)

PATRIMOINE REGLEMENTE

-  MONUMENTS HISTORIQUES
- SITES PROTEGES LOI 1930
 -  Site classé
 -  Site inscrit
-  OPERATION GRAND SITE
Grand site de France Labellisé
-  SITE UNESCO
Bien inscrit au patrimoine mondial
-  ZPPAUP AVAP

TOURISME

- VOIES VELO
 -  Sentier du littoral
 -  Vélodysée
 -  Vélo Francette
-  PANORAMA
-  Enjeux de visibilité

Aires d'études

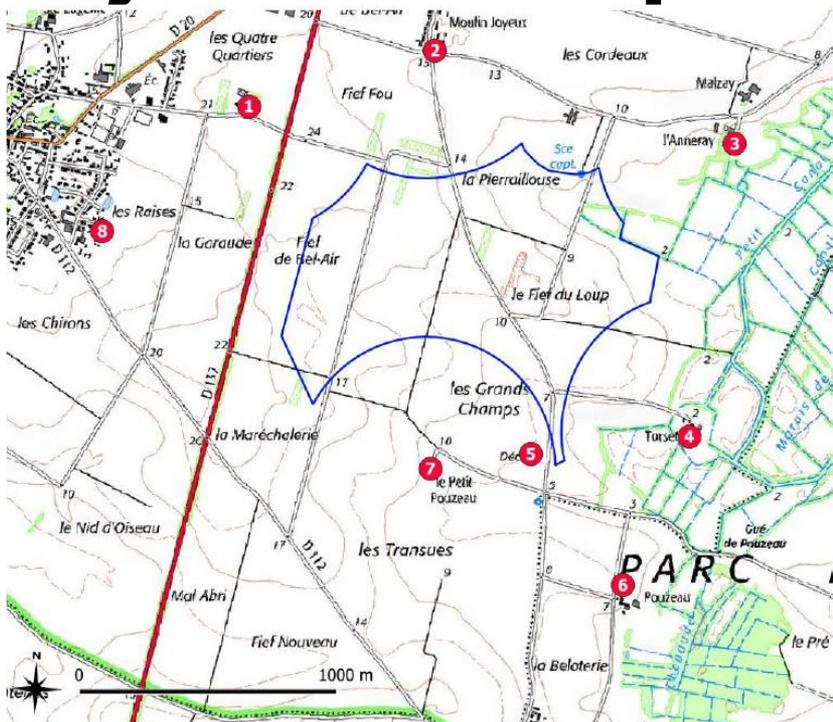
-  Aire d'étude immédiate (ZIP) ⁶
-  Aire d'étude rapprochée (1 km de la ZIP)
-  Aire d'étude éloignée (±8.7 km de la ZIP élargie à 30 km)

Limites administratives

-  Limites départementales et régionales

0 2,5 5 Kilomètres

Enjeux acoustiques



Les niveaux sonores sont globalement compris entre 23,0 et 45,5 dB(A) la nuit et entre 33,5 et 53,5 dB(A) le jour, pour des vents compris entre 3 et 9 m/s à 10 m de hauteur.

Localisation des groupes d'habitations pour lesquels a été établi l'état initial d'acoustique

Implantation retenue

Aménagement, mesures mises en place et
chiffres clés du projet

Variante d'implantation 3 :

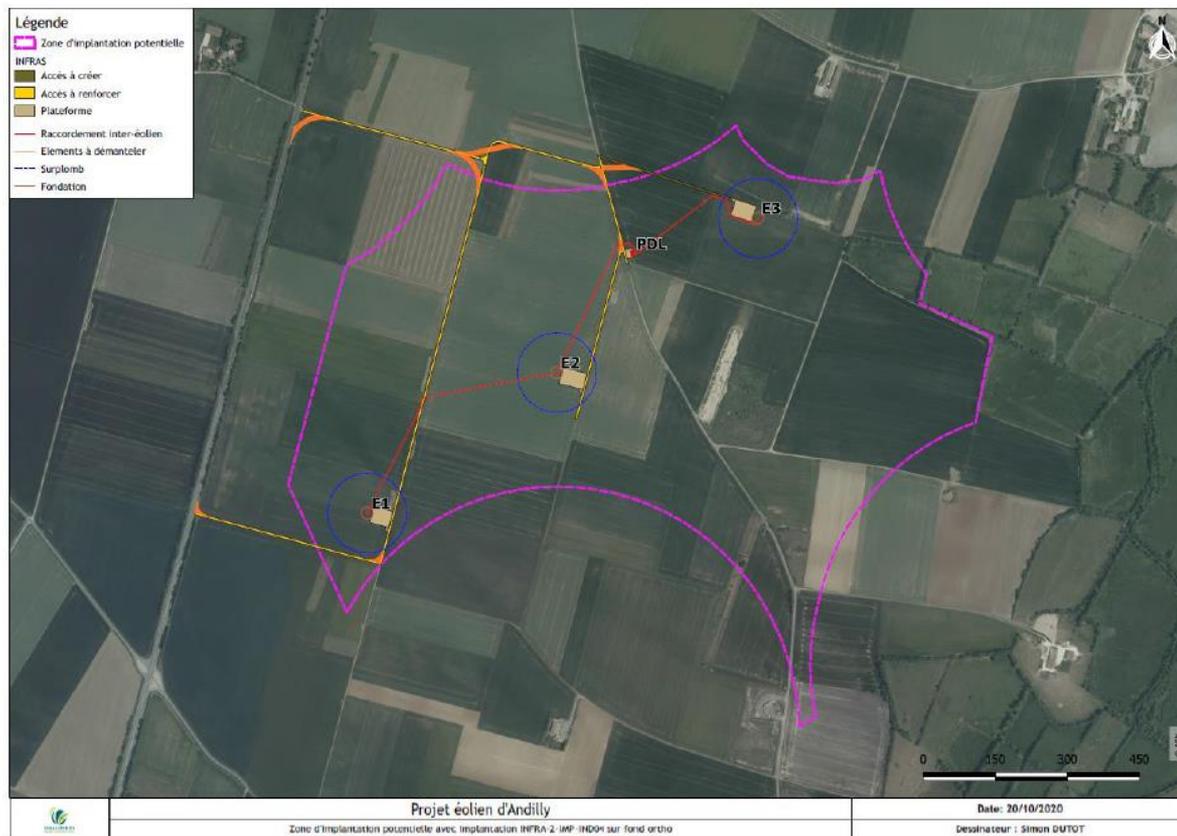
Variante retenue



Atouts :

- Respect des contraintes issues des études d'impact (acoustique, paysage, environnement, etc.)
- Moindres impacts acoustiques / plus grande distance aux habitations,
- Moindres impacts environnementaux : respect des distances aux haies / alignement avec l'axe migratoire,
- Moindres impacts paysagers : alignement avec les éoliennes de Longèves / agencement lisible depuis le paysage environnant (baie de l'Aiguillon notamment)

Aménagement du site



3 éoliennes comportant les caractéristiques suivantes :

- Hauteur maximum en bout de pôle : 200 m
- Hauteur maximum en sommet de nacelle : 135 m
- Diamètre maximale du rotor : 162 m
- Puissance unitaire maximum : 6MW

Mesures mises en place

Quelques exemples de mesures de réduction prises pendant la phase chantier

- **Adapter le chantier à la vie locale**
- **Suivi écologique de chantier**
- **Prendre des mesures de sécurité pour le passage des convois exceptionnels**
- **Choix d'une période optimale pour la réalisation des travaux**

Mesures mises en place

Quelques exemples de mesures de réduction prises pendant la phase d'exploitation

- **Plan de bridage contre les nuisances sonores**
- **Synchroniser les feux de balisage**
- **Bridage des éoliennes durant les travaux agricoles**
- **Plantation de linéaires de haies bocagères**
- **Suivi de mortalité des oiseaux et des chauves-souris**
- **Rétablir rapidement la réception de la télévision en cas de brouillage**

Chiffres clés du projet

- **Montant de l'investissement total : entre 25 et 27 M€**
- **Prévision du productible : 38-42 GWh par an**
- **17 472 T de CO₂ évitées par an**
- **9.500 eq foyers**

Concertation

Déroulement de la concertation

Choix d'une concertation avant l'enquête publique pour associer les habitants le plus en amont possible

ANE!rs17 est pilote pour le COPIL



Mission en partie confiée à l'IFREE
en 3 étapes

➤ Réalisation d'un diagnostic
préalable

➤ Dispositif de dialogue
articulé autour d'ateliers
d'habitants

➤ Comité de suivi

Déroulement de la concertation

Identification de grandes thématiques et de questions

1^{er} atelier habitants
Janvier

Retour sur les précédents atelier et préparation de l'enquête publique

3^{ème} atelier habitants
Mars

2019

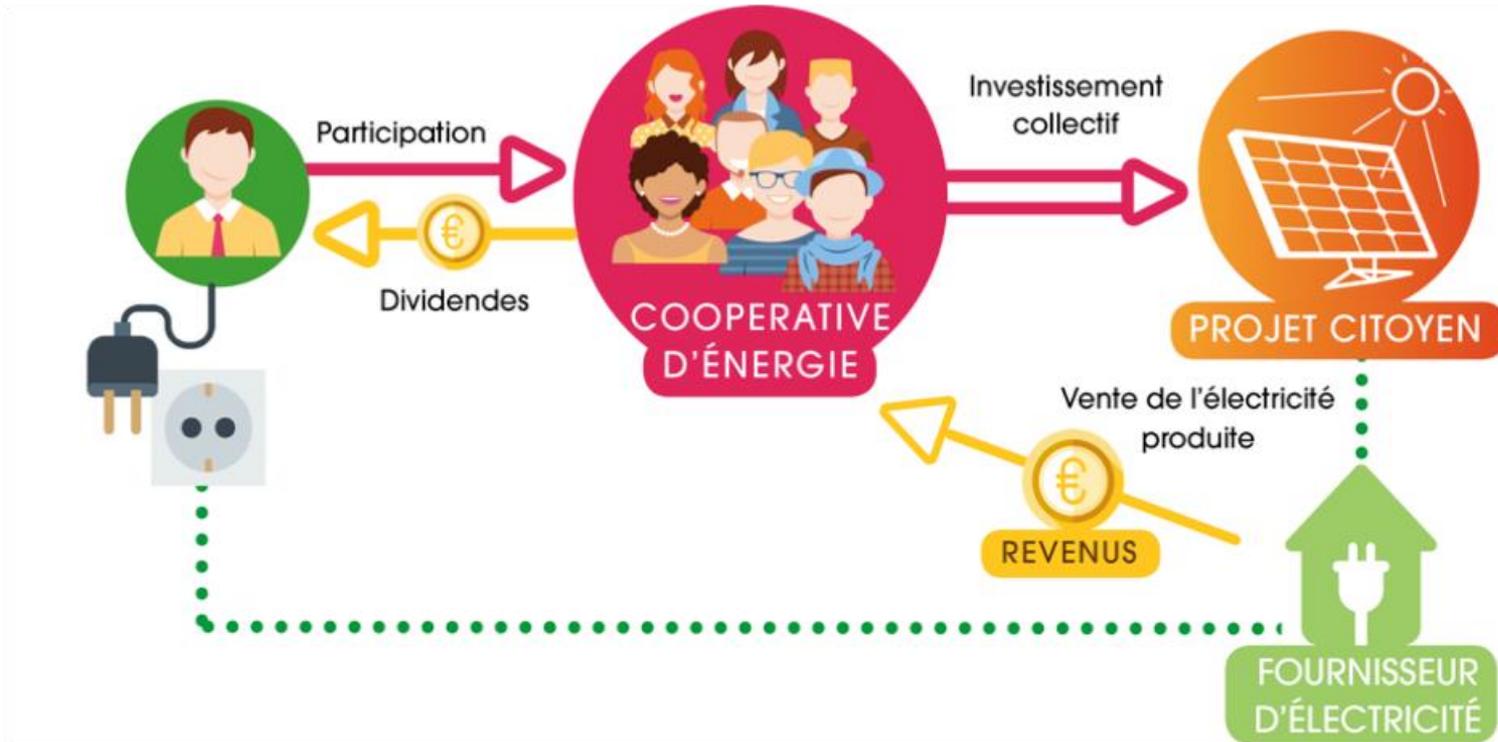
2020

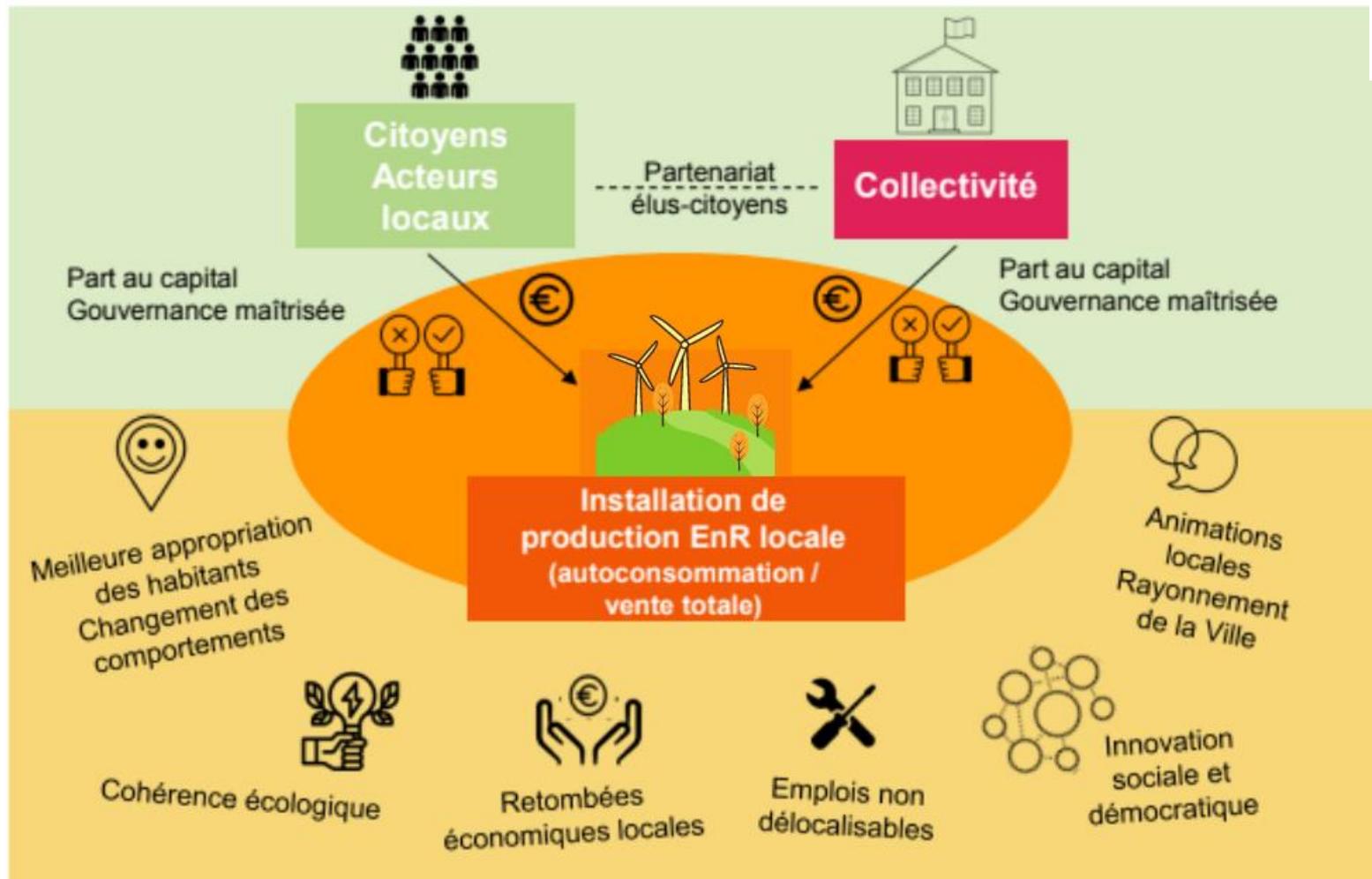
2021

2^{ème} atelier habitants
Février

Travail sur les spécificités du projet (implantation et société citoyenne)

Une société citoyenne, qu'est-ce que c'est?





Processus de création de la société citoyenne

1^{ère} réunion le 4 février 2021

- Permet la création de 3 groupes de travail

➤ statut/valeurs

➤ projets

➤ mobilisation

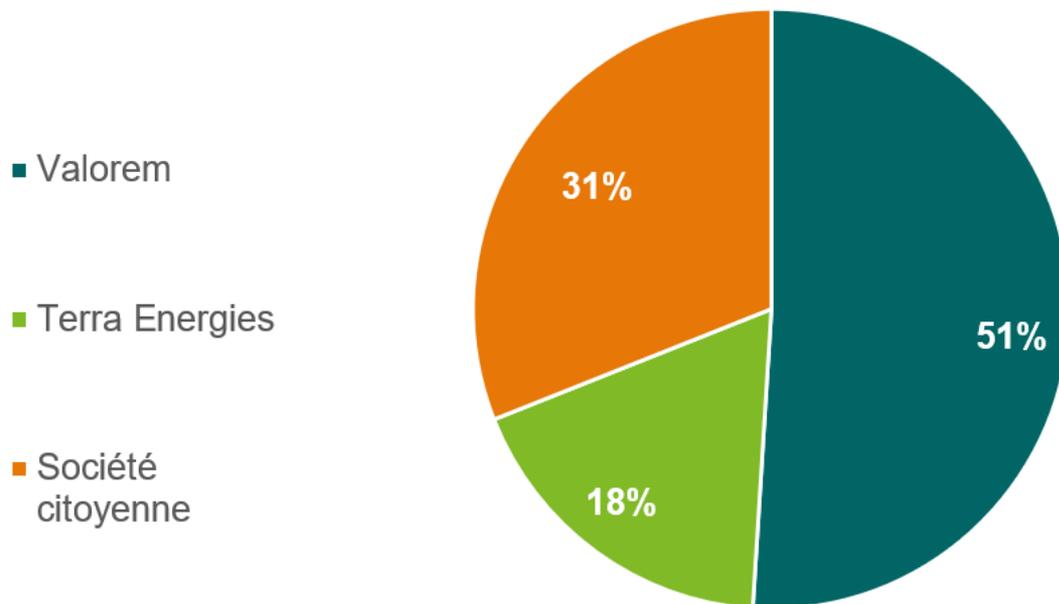
7 avril réunion plénière de restitution

Objectif de création fin 2021/début 2022

La répartition du capital de PEAM

Société de projet PEAM (Parc éolien d'Andilly-les-Marais)

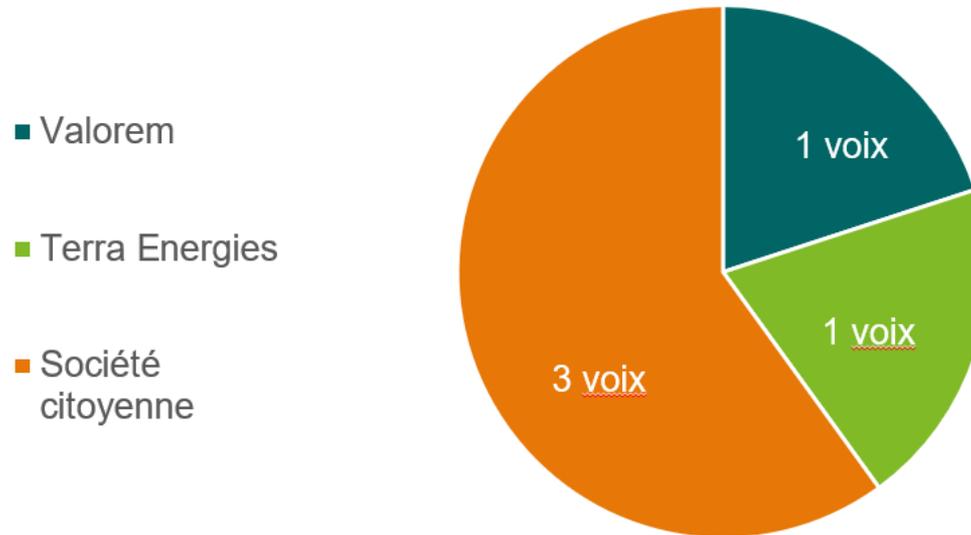
Part dans la société de projet PEAM



La gouvernance de PEAM

Société de projet PEAM (Parc éolien d'Andilly-les-Marais)

Gouvernance du COPIL de PEAM

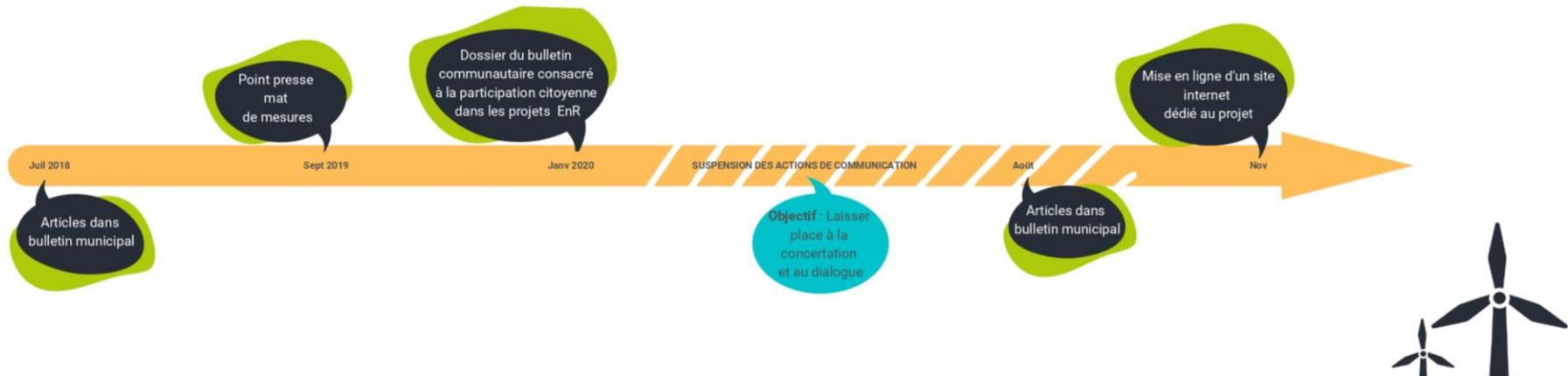


Co-développement du projet : Valorem – Commune – CDCAA – ANE!rs17

Outils de communication

Actions de communication et d'information

DES CHOIX DE COMMUNICATION EN FAVEUR DU DIALOGUE



Actions de communication et d'information

Parution dans le bulletin communal et communautaire

Andilly Le bulletin n° 15

[Municipalité en action]



Journée Citoyenne

Projet éolien

Le comité de réflexion sur l'éolien, accompagné de Monsieur le Maire, a rencontré 5 entreprises de développement éolien, au mois de février.

Elles ont toutes été auditionnées selon des critères établis préalablement afin d'évaluer les propositions techniques, financières, environnementales et les moyens d'accompagnement mis en œuvre par ces entreprises.

Le bilan sera présenté à l'ensemble des élus lors du conseil municipal du mois de mars. Nous vous tiendrons informés de la suite de ce dossier dans les prochains bulletins.

La prochaine journée citoyenne aura lieu le samedi 26 mai 2018.

Les bulletins d'inscription seront à votre disposition en mairie à partir du 16 avril 2018.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUNIS ATLANTIQUE

ÉNERGIES positives

Le magazine des habitants d'Aunis Atlantique

#15
JANVIER 2020

Communauté de Communes Aunis Atlantique

Rassemblons nos énergies



Dossier
UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
LOCALE ET CITOYENNE

09 | Actualités
Objetif : emplois !

17 | Portrait
Aline Caillaud-Pochet,
la Pie Pistrelle fait
son nid à la Briqueterie

Site internet du projet

Mis en ligne et diffusé le 1^{er} novembre 2020

[ACCUEIL](#)[LE PROJET ÉOLIEN](#)[L'ÉNERGIE CITOYENNE](#)[QUI SOMMES NOUS ?](#)[CONTACT](#)

UN PROJET ÉOLIEN CITOYEN À ANDILLY



Et si nous produisions ensemble une énergie propre et locale ?

EN SAVOIR PLUS

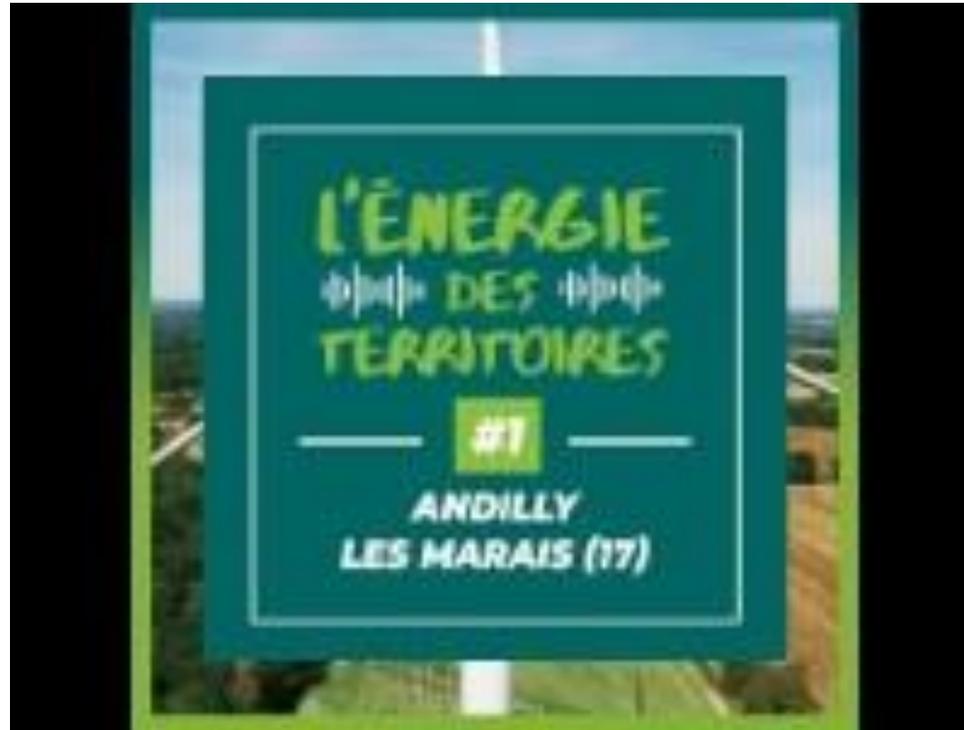
→ Ce site répond à une volonté de transparence et d'échanges avec les habitants poursuivie depuis la genèse de ce projet citoyen éolien inédit en Charente-Maritime. Il évoluera au gré de l'actualité et des interrogations des lecteurs.



<https://eolien-andilly.fr/>

Vidéo de présentation du projet

Mise en ligne et diffusée sur le site internet eolien-andilly.fr depuis le 13 mars



Calendrier prévisionnel

Prochain rendez-vous

Mercredi 24 Mars
à 18h30
en visio-conférence

Atelier habitant

INVITATION



ATELIERS HABITANTS #3

Réunion d'information

MERCREDI 24 MARS à 18h30 - Visio conférence

ORDRE DU JOUR

- > Connaître et comprendre le projet citoyen éolien d'Andilly avant la phase de l'enquête publique.
- > Focus sur les enjeux paysagers, biodiversité, bruit et acoustique.

→ Pour recevoir le lien de connexion à la visio,
merci de vous inscrire ici : <https://cutt.ly/6zUUMCa>

| Clôture des inscriptions mercredi 24 mars à 14h.



Calendrier prévisionnel indicatif

Calendrier hors-recours

Enquête Publique

- Ouverture : 29 mars
- Fermeture : 29 avril

Mars - Avril Enquête
publique (1mois)

Septembre

- Arrêté d'autorisation de
la préfecture

Novembre

- Bouclage du financement

2021

2022

2023

Juin

- CNDPS

Juin

Candidature appel
d'offre CRE

Juin 2024 – Andilly les Marais ☺

